

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Recension de l'ouvrage : "Des échelles pour prendre soin. Cailloux pour sentiers fragiles" de DAGNEAU, Isabelle, VERCRUYSSSE, Marie-Pierre, (dir.)

Evrard, Albert

Published in:
Gérontologie et Société

Publication date:
2009

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Evrard, A 2009, 'Recension de l'ouvrage : "Des échelles pour prendre soin. Cailloux pour sentiers fragiles" de DAGNEAU, Isabelle, VERCRUYSSSE, Marie-Pierre, (dir.)', *Gérontologie et Société*, vol. 131, pp. 203-210.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

DAGNEAUX, Isabelle, VERCRUYSSSE, Marie-Pierre, (dir.), *Des échelles pour prendre soin. Cailloux pour sentiers fragiles*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires Louvain, 2009, coll. Sâges, vol. II, 173 p.

Après *Dépression, démence. Deux visages du déclin* sous la direction de Carl VANWELDE (2008), la chaire de médecine générale de la faculté de médecine de l'Université Catholique de Louvain consacre une deuxième monographie aux grilles ou échelles d'évaluation. Il s'agit d'outils élaborés (plus de cinq cent existent actuellement) pour apprécier (et non tester) le comportement d'un patient âgé fragile, dans une situation d'entretien oral ou de questionnement écrit. Ici encore, le juriste et le médecin entreront aisément dans cet ouvrage pour nourrir la réflexion et l'action.

Le praticien généraliste ou gériatre, premier -et diront certains- unique destinataire et utilisateur de ces échelles pourrait se limiter au chapitre consacré aux treize échelles en accès libre présentées de manière critique (usage clinique indiqué ou non) et historique (origine et filiation entre elles) ainsi qu'à la cinquantaine de pages d'annexe détaillant le contenu de ces échelles. Deux questions paraissent cependant avoir été évitées. Quelle formation est nécessaire pour utiliser ces échelles et dans quelles conditions ? Quelle est la validité de ces échelles ? Des éléments de réponse sont, cependant, finement présentés dans le chapitre consacré aux notions théoriques de validité, de fidélité et de sensibilité des échelles et dans le chapitre éclairant les mots de fragilité, handicap, dépendance, vulnérabilité, incapacité, autonomie et responsabilité, ainsi que dans le chapitre consacré à l'expérience de la Maison Médicale du Nord à Bruxelles qui a développé l'échelle qui correspond à « *ses besoins et ses attentes* », pour déterminer et mettre en place l'aide journalière aux personnes âgées.

Quant au juriste qui bénéficiera des mêmes précisions terminologiques que le médecin ainsi que des réflexions de praticiens sur le sens, la portée et l'utilité de la mesure et de l'évaluation, il avancera sur trois questions : 1) l'échelle d'évaluation centrée sur la dépendance qui charpente le système des soins de santé ou aide à cerner le risque dans le domaine des assurances est-elle à conserver ? 2) le juge, le procureur, l'avocat, le notaire, l'administrateur de bien ou la personne de confiance ont-ils à examiner, interpréter, solliciter ou refuser des échelles d'évaluation gérontologiques annexées à des rapports médicaux ou certificats circonstanciés à l'appui de procédures ou d'actes juridiques ? 3) chaque praticien du droit ne gagnerait-il pas à développer son outil d'évaluation de la capacité de la personne âgée d'entrer dans une relation avec lui et de poser l'acte juridique demandé ou d'être partie dans une procédure ? Si les échelles d'évaluation professionnelles et gérontologiques se développent dans certains pays anglo-saxons, médecins et juristes gagneront, dans notre pays, à en peser la nécessité et l'utilité.

Pour le reste, les caractéristiques de ce volume signent la collection de cinq ouvrages consacrés au thème du grand âge : de brefs chapitres séparés par des photographies adaptées au thème et de courts textes de prose ou de poésie à propos de la vieillesse. Ils fournissent tant une transition qu'un sujet de méditation en rappelant ainsi que l'art, qu'il soit de guérir en évaluant ou de juger en appréciant, ne se passe pas d'une réflexion sur le sens des choses, des actes et des mots.

Albert EVRARD, s.j.
Chercheur
F.U.N.D.P.- « Académie Louvain »

